

RÉSERVE D'EAU POTABLE



Sommaire

1. PRÉAMBULE	3
1.1 DOMAINE DE VALIDITÉ	3
1.2 GLOSSAIRE	3
1.3 REMARQUES IMPORTANTES	4
2. SÉCURITÉ	5
2.1 CONSEILS D'ENTRETIEN	5
2.2 LIMITES D'EMPLOI	5
3. SERVICE APRES VENTE	6
3.1 CONDITIONS DE GARANTIE	6
3.3 DÉPANNAGE	7
4. FAQ	9
5. MAINTENANCE	10

Nous tenons d'abord à vous remercier de votre confiance et espérons que votre système de récupération d'eau de pluie, vous apportera tout le confort et la satisfaction que vous attendez.

1. PRÉAMBULE

1.1 DOMAINE DE VALIDITÉ

Ce guide aborde les mesures d'entretien, de sécurité et la maintenance des système de réserve d'eau potable.

1.2 GLOSSAIRE

LA CUVE	Posée sur une dalle béton de 20 cm d'épaisseur, elle se remplit via le réseau d'eau potable, un robinet flotteur assure son niveau constant.
LA POMPE	Dans son coffre de protection, elle est auto-amorçante et permet de garantir une pression stable pour l'utilisateur
LES CLAPETS ANTI-RETOUR	Ils empêcheront le retour de l'eau de la citerne dans le réseau d'eau potable
LES FILTRES-HYDRA DUO	Autonettoyant, composé d'un préfiltre à sédiment et d'un filtre à charbon actif, ces filtres permettent de filtrer l'eau en sortie de cuve.
LE BY-PASS	En cas de dysfonctionnement ou absence prolongé, l'utilisateur peut choisir d'être alimenté directement via le réseau publique

1.4 LE BY PASS

En cas de dysfonctionnement ou absence prolongé, l'utilisateur peut choisir d'être alimenté directement via le réseau publique :

Vous devez :

1. Fermer la vanne 1, elle fermera l'arrivée de l'eau de la citerne
2. Ouvrir la vanne 2, elle ouvrira l'arrivée d'eau du réseau et alimente directement la maison
3. Si vous souhaitez retourner sur la citerne, il vous suffira de réaliser l'opération dans le sens inverse
4. La vanne 3 permet le nettoyage du filtre à sédiment



1.3 REMARQUES IMPORTANTES

Rappel des préconisations de l'agence régional de santé concernant le stockage d'eau potable

(...) Le particulier est libre de faire le stockage de son choix après le compteur, la seule condition étant d'éviter tout retour d'eau du stockage sur le réseau d'eau de la ville. Il reste cependant responsable de la qualité de son eau notamment dans le cadre d'une utilisation non familiale de l'habitation.

L'ensemble des matériaux utilisés (cuve, pompe, réservoir surpresseur, joints et préfiltre) devront avoir une ACS (Attestation de Conformité Sanitaire). En cas de stockage plus important, des dispositifs de stérilisation par lampe UV ou des dispositifs de rechloration peuvent être envisagés mais ils devront être mis en place par des installateurs qualifiés et maintenu régulièrement

Le problème de la non utilisation de l'eau stockée pendant plusieurs jours doit être pris en compte. Dans ce cas, il est préférable de faire une vidange et un nettoyage complet de la cuve afin d'éliminer tout risque de contamination bactériologique.

En cas d'absence prolongée (vacances etc...) il conviendra de vidanger la citerne et de procéder à un nettoyage et une désinfection avant toute nouvelle utilisation (...)

Période moyenne de conservation de l'eau potable non régénérée : 3 à 5 jours.

Lien de l'article complet :

<https://www.guadeloupe.ars.sante.fr/conseils-stockage-eau-potable>

2. SÉCURITÉ

2.1 CONSEILS D'ENTRETIEN

Vérifier périodiquement le bon écoulement des effluents en entrée et en sortie de la micro-station et des éventuels regards. Les accès, ventilations et prises d'air nécessaires au fonctionnement du compresseur doivent être dégagées.

2.2 LIMITES D'EMPLOI

Les charges hydrauliques et organiques supportées par votre dispositif d'assainissement ne doivent excéder de manière durable la capacité de traitement choisie.

Le rejet d'hydrocarbures ou dérivés, matières non biodégradables ou volumineuses, caoutchouc, plastiques, bouteilles, flacons, serviettes hygiéniques, lingettes, couches, etc..., gravats, cailloux, soude ou débouche évier est formellement interdit.

Le rejet de javel, huiles, produits bactéricide ou bactériostatique est fortement déconseillé en dose massive.

Les rebords et couvercles du compresseur ne doivent pas être obstrués.

Le passage des courants d'air est nécessaire et les eaux de ruissellement ne doivent pas pénétrer dans la micro-station.

Sauf dispositions particulières, aucun véhicule ou charge lourde ne devra passer au-dessus ou à proximité de votre installation. La micro-station doit être facile d'accès pour d'éventuelles interventions de notre équipe notamment la maintenance où la vidange

3. SERVICE APRES VENTE

3.1 CONDITIONS DE GARANTIE

DÉSIGNATIONS	CARACTÉRISTIQUES	GARANTIES (matérielle et main-d'oeuvre, en abonnement)	ENTRETIENS
CUVE	ACS 2000 L	2 ans	Vidange, nettoyage périodique Contrôle visuel
POMPE	ACS 550 W, 4m3	2 ans	Vérification des clapets anti-retour dépoussiérer régulièrement les orifices de ventilation
CLAPET ANTI- RETOUR EN ENTRÉE DE CUVE	¾	6 mois	Contrôle et nettoyage du clapet périodique

DÉSIGNATIONS	CARACTÉRISTIQUES	GARANTIES (matérielle et main-d'oeuvre, en abonnement)	ENTRETIENS
FILTRE HYDRA DUO	Filtre à eau à double- stade avec pré-filtre autonettoyant , ACS	2 ans	Nettoyage / remplacement des filtres périodique
ACCESSOIRES ET TUYAUTERIE DE PLOMBERIES DIVERS		6 mois	Contrôle visuel de fuite périodique
ROBINET FLOTTEUR		6 mois	Contrôle périodique

Les garanties ne sont valables que dans le cadre d'une utilisation et un entretien correct de la micro-station d'épuration.

Notre garantie décennale : Allianz Solution BTP n° CA0000002599928 s'applique pour l'activité ci-dessous :

-0310 V.R.D (sauf terrains et pistes de sports) à ciel ouvert : canalisations, chaussées, espaces verts. Voirie et réseaux divers - V.R.D- réalisés à ciel ouvert : canalisations, assainissement, chaussées, trottoirs, pavage, arrosage, espaces verts.

Sont exclus de la garantie tous dégâts, détériorations et pannes provenant de l'intervention de personnes autres que celles mandatées par notre équipe, de votre utilisation (ou celle de vos ayants droits) et enfin de la projection de tous objets quelle qu'en soit la cause.

3.2 DÉPANNAGE

DÉFAUTS	CAUSES	SOLUTIONS
Le compresseur ne fonctionne pas	<ul style="list-style-type: none"> -disjoncteur déclenché -compresseur défectueux -mauvais raccordement électrique 	<ul style="list-style-type: none"> -réenclencher le disjoncteur -remplacer le compresseur -vérifier la tension du réseau aux bornes
Le compresseur fonctionne mais ne produit pas d'air	<ul style="list-style-type: none"> -mauvais raccordement électrique -filtre à air colmaté -tuyaux pincés -compresseur défectueux 	<ul style="list-style-type: none"> -vérifier la tension aux bornes du compresseur -nettoyer ou remplacer le filtre -supprimer le pincement ou remplacer le ou les tuyaux -remplacer le compresseur
Niveau d'eau anormal dans la micro-station	<ul style="list-style-type: none"> -canalisations de rejet obstrués -le tuyau de refoulement de la pompe est obstrué ou endommagé (si vous en êtes équipé) 	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifiez la canalisation de rejet -éliminer l'obstruction ou remplacer le tuyau endommagé

3.2 DÉPANNAGE

DÉFAUTS	CAUSES	SOLUTIONS
<p>Odeurs d'eaux usées à côté ou à l'intérieur de la maison</p>	<ul style="list-style-type: none"> -ventilations de canalisations absentes ou mal connectées -une ou plusieurs canalisations fuient ou sont bouchées 	<ul style="list-style-type: none"> -vérifier que toutes les canalisations d'eau usées sont correctement ventilées et raccordée à la ventilation primaire -vérifier que toutes les canalisations sont bien étanches et que l'eau s'y écoule librement
<p>Mauvaises odeurs à proximité de la micro-station</p>	<ul style="list-style-type: none"> -mauvais écoulement des effluents dans la micro-station -surcharge hydraulique et/ou organique -ventilation secondaire absente ou obstruée 	<ul style="list-style-type: none"> -vérifier que les effluents s'écoulent dans et en aval de la micro-station -vérifier que la capacité de traitement est bien en adéquation avec l'utilisation que vous en faite -vérifier la présence et le bon fonctionnement de la ventilation secondaire

4. FAQ

Question: Que faire si j'ai une panne d'électricité ?

Réponse: Si la coupure est courte, vérifiez simplement que le disjoncteur de la micro-station est toujours enclenché et que l'oxygénation fonctionne. Vérifiez également celui du poste de relevage (si vous en êtes équipé).

En cas de coupure prolongée (plus de 24h), vérifiez en plus des vérifications précédentes que les alarmes sonores se coupent et que le niveau d'eau descend.

Question: Que faire si je m'absente pendant une longue période ?

Réponse: Il est important de laisser votre micro-station branchée. Les vérifications nécessaires à faire avant de partir sont:

- L'alimentation électrique
- Les alarmes
- Les ventilations, rien ne doit les obstruer
- L'écoulement des eaux en sortie de la micro-station
- Les odeurs
- La clarté des eaux en sortie

Question: Quelle est la fréquence de vidange de ma micro-station ?

Réponse: La fréquence de vidange de votre installation dépend de la quantité d'utilisateurs et de votre utilisation. On considère de manière générale qu'une vidange sera nécessaire entre 2,5 à 5 ans.

5. MAINTENANCE

Une maintenance de votre micro-station est recommandée environ tous les 12 mois.





Si vous avez souscrit à un contrat d'abonnement, vous bénéficiez d'une maintenance une fois par an durant toute la durée du contrat.

Si vous n'en avez pas, vous avez la possibilité de nous contacter pour que l'on réalise la maintenance de votre micro-station.

Pour toute demande d'assistance technique :



SERVICE TECHNIQUE

-  +596 596 62 20 20
-  sav@zamana.fr
-  Mansarde Catalogne 97231 Le Robert
-  zamana.fr